



Vente de terrain

Par Ambre Bal

Bonjour,

cela fait plusieurs années que ma voisine à sous sa tutelle son beau frère. Aujourd'hui, elle a décidé de mettre en vente le terrain de ce dernier sans avertir les enfants de son beau frère qui à l'époque de la tutelle était petit. Je voudrais savoir quels sont les droits de ces enfants par rapport à la vente et que peuvent ils faire. Merci.